

## Réunion du lundi 14 mai 2018

Présents : P. Archier, E. Blanchet, M. Frelin, D. Deshoulières, P. Caillot, R. Beraud, E Tardif, M. Schopin, C Rorato, JM Fleck, JY Cohen

Invité : F. Salmon

J.C Raeth pour le cabinet Loiselet

Absent excusé : IN'LI

### Points résolutions d'Assemblée :

- **Travaux d'étanchéité des lanternaux** : La société Isochape est venue constater l'état des deux lanternaux sur la dalle. Ils sont encore en bon état. A l'unanimité des votants (11 votants) le conseil syndical décide de ne pas entreprendre les travaux de remises en état pour un montant de 4000€.
- **Travaux électriques - Câble endommagé** : Les travaux de remise en état de ce câble nécessite une coupure de courant de 2 heures environ. Le conseil syndical demande au syndic d'informer les résidents, 8 jours avant et de faire un rappel de cette coupure 24 heures avant.
- **Prélèvements façade** : Le conseil est toujours en attente du rapport Expartam sur la présence ou non d'amiante derrière les panneaux de la façade. Le conseil valide la facture complémentaire (analyses et prélèvements) de 4173€ par 10 voix pour et une voix contre. Le syndic a demandé à la société VERSANT un devis pour assurer la remise en place du panneau démonté sur la façade, la société Isolstore ne pouvant assurer cette prestation.
- **Joints de dilatation** : Demande est faite d'un devis supplémentaire, à celui d'ISOCHAPE, auprès de la société NOVEBAT. Le conseil demande au syndic de contacter la société de jardinage (Bizot) pour établir un devis séparé pour la dépose et repose de la terre et des plantations des jardinières nécessaires pour ces travaux.
- **Pose des vigiks** : Les ordres de service sont partis. Le syndic est en attente des dates d'intervention des sociétés et des documents administratifs du prestataire Horus, permettant son référencement chez Loiselet. Ne pas oublier la dépose des contrôles par clés des ascenseurs du 20.

### Affaires Courantes

- **Demande de rendez-vous à la SNCF** : Le conseil syndical souhaite rencontrer les responsables du service travaux de la gare SNCF pour disposer d'informations détaillées sur le chantier, les nuisances sonores et les désordres dans la zone parking, en vue de leur transmission à l'avocat du syndicat dans le cadre du référé préventif avec la SNCF. Le projet de courrier est validé par le conseil syndical.
- **Carrelages des façades rue du Cdt Mouchotte** : Le conseil syndical demande au syndic de relancer la société Versant pour la pose d'un filet de protection sur la partie où les carreaux se détachent de la façade.
- **Travaux divers** : Le conseil syndical demande au syndic de faire établir un devis pour la remise en état (nettoyage et peinture) du local du maître chien au bas de la rampe d'accès à la terrasse.

- **Contrôle des comptes de la copropriété** : Le conseil syndical demande au syndic des corrections sur les positions de comptes en date du 08 mars 2018. Un courrier rectificatif et explicatif sera rédigé par le syndic et joint au prochain appel de charges.
- **Dossiers juridiques** : Le Conseil syndical passe en revue les différents dossiers juridiques en cours à savoir : La Comète, la SOPAG-SORAG, et le référé préventif avec la SNCF. Le conseil syndical demande au syndic d'organiser une réunion avec Maître Lubac (avocat de la copropriété) sur ce sujet.
- **Dossier sécurité** : Le conseil est en attente de la prochaine date de réunion de la commission sécurité et de devis de fourniture de radios conforme à la norme MS 71 pour les vigiles. Le conseil syndical demande à M Raeth d'organiser une réunion avec N. Prêtre, directeur de la société SGC, pour reprendre les consignes de sécurité du poste des vigiles.

Le conseil syndical demande au syndic de mandater un huissier pour faire constater au niveau 4 du parking la présence de gravats et le non rebouchage du coupe-feu.

- **Renouvellement du mandat de Syndic** : Le mandat du syndic sera remis en concurrence à la prochaine assemblée générale, conformément à la loi ALUR de 2015. Le conseil syndical prendra contact avec différents syndics pour leur envoyer le cahier des charges et les recevoir.

La gestion des clefs des portes des locaux et des parties communes doit être renouvelée (étiquetage et repérage, élimination des clefs périmées) ; à faire avec les gardiens.

### Questions diverses

- Demande est faite au syndic de rédiger un courrier de rappel concernant le stockage de matériels au dessus des grilles des caves individuelles et dans les locaux vélos. Idem pour les locaux sous le bâtiment A dont les parties communes sont encombrées. Le conseil syndical souhaite étudier la redistribution de ces espaces de stockage de manière plus fonctionnelle.
- Demande est faite au syndic de déposer les portes des locaux vélos afin de permettre un accès plus facile et dégager la sortie actuelle vers la rampe.
- Quartier Montparnasse : Le conseil prend connaissance du lancement du concours d'urbaniste sur un secteur allant de la rue de Rennes à la place de Catalogne. Un courrier sera adressé à la Ville de Paris afin que la copropriété Mouchotte soit représentée dans les instances de suivi de l'opération.

Fin de réunion 21h00.

Prochaine réunion du Conseil Syndical : **Lundi 04 juin à 18h**